

GIRAS SUWAN MACHA

Association Sportive Loi 1901 - Section Plongée Subaquatique FFESSM

TARIFS SAISON 2023 / 2024

Hors assurance complémentaire – Applicables à compter du 1er septembre 2023

PLONGEUR	LICENCE (Assurance responsabilité civile et assistance juridique)	COTISATION ANNUELLE	ADHESION CLUB (licence + cotisation)
Adultes (à partir de 25 ans)	50 €	70 € (à partir du 2 ^{ème} membre de la famille 50€)	120 €
Jeunes (de 16 à 25 ans)	50 €	40 €	90 €
Jeunes (de 12 à 16 ans)	35 €	40 €	75 €
Encadrants et Comité Directeur (bénévoles)	50 €	30 €	80 €

Cotisation du 01 mai au 01 septembre 2024 (Avec licence et CACI valides, n'a pas droit de vote aux AG)	40 €
Cotisation mensuelle (Avec licence et CACI valides, n'a pas droit de vote aux AG)	15 €

L'adhésion au club (licence + cotisation réglées) n'est possible qu'après transmission d'un CACI (certificat médical) valide.
Aucun remboursement ne sera effectué.

Pour info : Assurance complémentaire individuelle Accident (fortement recommandée)	
Loisir 1°	22 €
Loisir 2°	26 €
Loisir 3°	46,50 €

Tarifs Annuels fixés par la FFESSM – infos sur le site

Tarifs Plongées Explorations Adhérent		
1	Plongée Exploration ADHERENT NON EQUIPE	25 €
2	Plongée Exploration ADHERENT EQUIPE hors bloc <i>L'entretien du matériel personnel (révision détenteur et gilet) est à la charge de l'adhérent</i>	22 €
3	Plongée Exploration ADHERENT TOUT EQUIPE avec bloc <i>L'entretien du matériel personnel (révision détenteur et gilet) est à la charge de l'adhérent. Le club procède à l'inspection visuelle annuelle du bloc perso, qui doit être présent dans le local. En échange, le bloc perso peut être utilisé en cas de pénurie des blocs club. La révision de la robinetterie et la ré-épreuve du bloc (6 ans au lieu de 2) est à la charge de l'adhérent.</i>	18 €
Forfait 10 PLONGEES		- 10%
Forfait 20 PLONGEES		- 15%
Forfait ANNUEL nominatif 400 € + 160 € / pack de 20 plongées à 8 € l'unité - ouvert à partir de N2 équipé hors bloc		400 €

NB : Les forfaits PLONGEES peuvent être payés en trois fois maximum. Ils sont valables 2 ans, de date à date.

Le forfait ANNUEL peut être payé en 2 fois, il ne peut pas être remboursé.

Par contre, un remboursement des plongées non effectuées sur les forfaits PLONGEES ou le forfait ANNUEL peut être envisagé, en accord avec le Bureau. Des frais comptables de 5€ seront toutefois conservés. Toute plongée effectuée ne peut être remboursée.

TARIFS DES FORFAITS 10 ET 20 PLONGÉES EN FONCTION DES ÉQUIPEMENTS

Tarifs	Adhérent	Prix unitaire 1 plongée	Prix unitaire pour forfait 10 plongées	Prix total 10 plongées	Prix unitaire pour forfait 20 plongées	Prix total 20 plongées
1	Non équipé	25 €		22,50 €		225 €
2	Équipé - hors bloc	22 €	-10%	19,80 €	-15%	198 €
3	Tout équipé avec Bloc + Étudiants	18 €		16,20 €		162 €

Forfait famille : en cas d'équipement différent au sein d'une même famille, le tarif appliqué est celui le plus avantageux pour la famille plongeuse

Tarifs Plongées Explorations NON Adhérent
 ⇒ **Attention conditions à remplir, soyez attentif !**

FORFAIT 4 plongées Découverte GSM 4 plongées d'exploration pour plongeur certifié avec niveau 1 minimum (licencié FFESSM + CACI valide)	120 €
Plongée Exploration INVITE Non adhérent, mais licencié FFESSM + CACI valide	35 €
PASS PLONGEE FFESSM 4 plongées d'exploration pour plongeur certifié avec niveau (non licencié + CACI) Attention : demande préalable à faire au moins 48h à l'avance sur licences-gsm2@orange.fr	135 €

Tarifs Formations Plongeurs
Licence et cotisation non incluses

Baptême CACI non exigé - 1 plongée	50 €
Niveau 1 Théorie + 6 plongées techniques + carnet + carte / diplôme	225 €
PE40 Plongeur Encadré 40 m Théorie + 4 plongées techniques + carte (<i>avoir N1 + 10 plongées</i>)	160 €
Niveau 2 Théorie + 10 plongées techniques + carte / diplôme (<i>avoir N1 + 15 plongées</i>)	350 €
PE60 Plongeur Encadré 60 m Théorie + 5 plongées techniques + carte (<i>avoir N2 + 40 plongées dont 10 plongées dans zone 40 m</i>)	190 €
RIFAP Théorie + 2 plongées techniques + carte + livret RIFA (<i>OBLIGATOIRE pour le N3</i>)	110 €
Niveau 3 (RIFAP non inclus) Théorie + 10 plongées techniques + carte / diplôme (<i>avoir N2 + 50 plongées dont 10 dans zone 40 m</i>)	350 €
Plongée technique à l'unité hors certification	30 €

NB : Les cartes FORMATION peuvent être payées en trois fois maximum. Les cartes FORMATION sont valables la saison en cours et la saison suivante. Un remboursement des plongées non effectuées peut être envisagé en accord avec le bureau., Des frais comptables de 5€ seront toutefois conservés. Toute plongée effectuée ne peut être remboursée.

Tarifs Formations NITROX

NITROX élémentaire	2 plongées prises sur le forfait exploration + 20 € par plongée de location matériel
NITROX confirmé	5 plongées prises sur le forfait exploration + 20 € par plongée de location matériel
Pack NITROX (Élémentaire et confirmé)	6 plongées prises sur le forfait exploration + 20 € par plongée de location matériel

NB : Les 20 € par plongée de location de matériel sont à régler en début de formation

Tarifs Formations Cadres

Niveau 4 Théorie + 10 séances PMT + 20 plongées techniques + diplôme <i>Un remboursement partiel peut être envisagé en accord avec le Bureau et en fonction de l'encadrement effectué à l'issue de la réussite à l'examen</i>	650 €
Examen Niveau 4 CTR	Forfait CTR
Stage Initial Initiateur 2 journées + livret pédagogique	150 €
Formation Initiateur 10 séances PMT + 10 séances pédagogiques scaphandres + 10 séances pédagogiques théoriques <i>Un remboursement partiel peut être envisagé en accord avec le Bureau et en fonction de l'encadrement effectué à l'issue de la réussite à l'examen</i>	300 €
Examen Initiateur CTR	Forfait CTR
Stage Initial Moniteur Fédéral 1^{er} Degré CTR 5 journées + livret pédagogique	Forfait CTR
Stage Final Moniteur Fédéral 1^{er} Degré CTR 5 journées	Forfait CTR
Examen Moniteur Fédéral 1^{er} Degré CTR	Forfait CTR

NB : Le paiement des formations peut être effectué en trois fois maximum. Le paiement du premier tiers (au minimum) est effectué avant le début de la formation. Un remboursement des plongées non effectuées peut être envisagé en accord avec le Bureau, en fonction des frais réels occasionnés. Des frais comptables de 5 € seront toutefois conservés. Toute plongée effectuée ne peut être remboursée. Les formations CTR ne rentrent pas dans la comptabilité du club, et toutes les démarches sont à effectuer directement auprès de la Commission Technique Régionale.

Carnet de Plongée

5 €

Carte niveau (hors réfection carte licence ou niveau) :

15€